

Exposition 1914 - 1918 au Pays de Limours

(7 au 22 mars 2015 - 323 visiteurs)



La Grande Guerre...

Conflit militaire européen qui s'est déroulé sur plusieurs continents de 1914 à 1918, cette guerre a impliqué plus de soldats, provoqué plus de morts et causé plus de destructions matérielles que toute autre guerre antérieure. 74 millions d'hommes ont été mobilisés (**8 millions en France**); cette guerre a causé 18,3 millions de morts dont 9,7 millions parmi les militaires (**1.397.800 en France, laissant 700.000 veuves et un million d'orphelins**), et 8,6 millions de civils (**300.000 en France**). 21,2 millions de militaires ont été blessés (**4,3 millions en France, dont 1,1 millions d'invalides**).

Pendant cette période : le génocide arménien (1915-1916), la Révolution russe (1917) et la grippe dite "espagnole" de 1918 (408.000 morts en France) ont augmenté la détresse des populations. Cette guerre entraîna de nombreux changements géopolitiques qui ont profondément modifié le cours du 20^e siècle. Elle a causé l'effondrement ou la fragmentation des empires austro-hongrois, russe et ottoman. L'Empire allemand a disparu, et l'Allemagne a vu son territoire réduit, les frontières européennes et du Proche-Orient ont été redessinées. Des monarchies ont été remplacées par des États communistes ou par des républiques démocratiques. Pour la première fois, une institution internationale a été créée dans le but de prévenir les guerres : la Société des Nations.

Les combats se déroulèrent sur différents fronts situés surtout en Europe, mais une petite partie de l'Asie, de l'Océanie et de l'Afrique, ainsi que l'Atlantique Nord subirent des actions militaires. Le front de l'Ouest, stabilisé, fut caractérisé par la "guerre des tranchées", les lignes de fortifications s'étendaient sur plus de 600 kilomètres. Sur le front de l'Est, il y eut d'importants combats dans les Balkans, au Moyen-Orient et en Italie. Cette guerre a été la première où les aéronefs (ballons fixes ou dirigeables et, de plus en plus, avions)

ont joué un rôle tactique important, d'abord pour l'observation et la reconnaissance, puis pour la chasse et le bombardement. Elle donna également lieu au premier engagement massif de sous-marins de combat, et à une véritable guerre de course menée contre des flottes commerciales, qui atteignit un paroxysme lors de la première bataille de l'Atlantique. Ce fut aussi la première guerre qui vit l'utilisation massive des gaz de combat.

En 1914, et depuis 40 ans sur son territoire, l'Europe n'a pas connu de guerre. L'Allemagne, puissante et unifiée, compte 65 millions d'habitants contre 39 millions dans une France affaiblie. L'Allemagne veut agrandir ses frontières et craint l'encerclement par ses voisins ; elle conclut en 1882 une alliance avec l'Autriche-Hongrie et l'Italie. Pour y faire face, une alliance franco-russe est ratifiée en 1894. En 1907, l'Empire britannique les rejoint donnant naissance à la Triple Entente. En 1914, le calme semble revenu après les crises de Tanger (1905) et d'Agadir (1911). Deux facteurs vont être les déclencheurs de la guerre : l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand à Sarajevo, le 28 juin 1914, et la déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie, le 28

juillet. Pour répondre à cet acte, la Russie, alliée de la Serbie, décrète la mobilisation générale. Les systèmes d'alliance débouchent alors sur la Première Guerre mondiale.

1914-1918
DANS LE PAYS DE LIMOURS

La vie dans nos villages, la mobilisation des habitants

DU 7 AU 22 MARS 2015

OUVERTURE DE 14 H À 17 H

MAISON DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
615, RUE FONTAINE DE VILLE
91640 BRIIS-SOUS-FORGES

N'oubliez pas de souscrire...
pour la Victoire !...
et le retour !

Dessin d'après une affiche de Poulbot

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE LIMOURS

Exposition de l'Office de tourisme du Pays de Limours

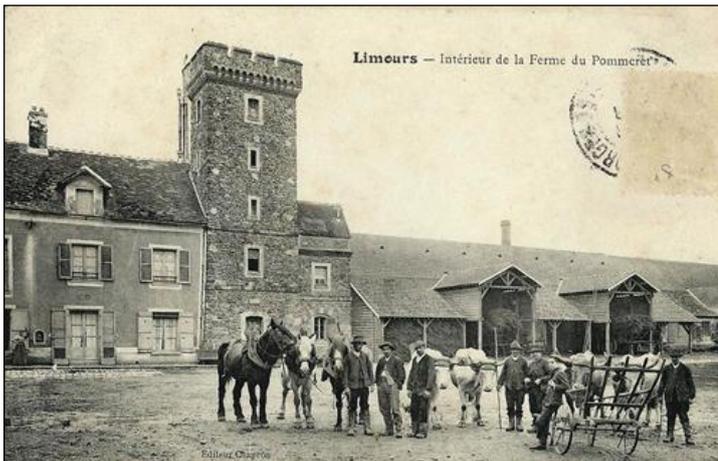
Avec le soutien du Conseil général de l'Essonne et du Crédit agricole d'Île-de-France

... dans le Pays de Limours

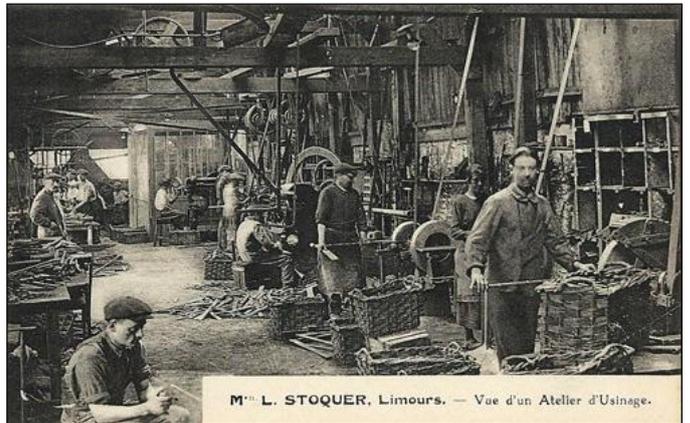
Cette exposition se focalise sur la vie au quotidien dans nos quatorze communes durant la "Grande Guerre". Grande, moins par sa durée que par la mobilisation générale anticipée et planifiée des hommes, qui ne put être mise en œuvre et accomplie que par une seconde mobilisation, non anticipée et non planifiée, celle de la population civile qui soutint l'effort de guerre pendant toute la durée du conflit. Cette exposition est structurée suivant quatre volets chronologiques.

Etat des communes du Pays de Limours en 1914

La région compte 6.608 habitants (recensement de 1911) avec de fortes disparités entre les communes : 1.351 hab. à Limours et 123 à Courson-Monteloup.



La région est surtout agricole 1.529 personnes (47 % de la population active) sont dans les emplois agricoles ou liés à l'agriculture. Liées à la culture de la betterave sucrière, on trouve des distilleries à la ferme de Fromenteau (Pecqueuse), à celle de Villezières (Saint-Jean de Beauregard) et à celle d'Inwilliers (Briis-sous-Forges). La région compte aussi un volet commercial important concentré à



Limours (ville de marché, rassemblant aussi de nombreux artisans) et Briis-sous-Forges, deux gros villages regroupant aussi de nombreux métiers de service : blanchisseuses, coiffeurs, aubergistes, cordonniers, vétérinaires...

Certaines communes ont des activités particulières. Boullay-lès-Troux et les Molières exploitent des carrières de meulière et de grès pour la construction et l'entretien des routes. Les ouvriers des carrières forment une partie importante de la population de ces villages : 13% pour Boullay et 13% aux Molières. A Angervilliers, ce sont les argiles qui sont exploitées par une tuilerie.

A cheval sur Briis-sous-Forges et Fontenay-les-Briis, un sanatorium pour les tuberculeux a été ouvert, en 1903. Un autre hôpital construit en 1859 à Forges-les-Bains, accueille, en 1914, des enfants convalescents envoyés par l'hôpital des Enfants malades, de Paris.

En 1914, le personnel communal est très restreint, du fait des faibles recettes budgétaires et des services limités à la mairie, aux écoles, à l'entretien de la voirie et à la police communale. Les 33 cantonniers de nos 14 communes assurent l'entretien et la réfection des rues des villes et des chemins vicinaux.



La déclaration de guerre

Le 1^{er} août, l'Allemagne déclare la guerre à la Russie, puis à la France le 3 août. Suite à l'invasion de la Belgique par les Allemands, le 4 août, la Grande-Bretagne déclare la guerre à l'Empire allemand. Puis, l'Autriche-Hongrie, la Russie, le Japon, l'Empire ottoman vont également entrer dans le conflit.

Quand le tocsin se met à sonner, en ce samedi 1^{er} août, et que l'ordre de mobilisation est affiché, la population est stupéfaite car personne ne croyait la guerre possible. Pour les classes 1914 à 1918, ce sont 291 conscrits qui sont recensés dans le Pays de Limours. Dès le 15 septembre 1914, les exemptés et réformés des classes 1887 à 1914 sont invités à se faire recenser en vue d'être à nouveau convoqués devant un



De Caraman se réengage et beaucoup mourront au champ d'honneur.

Le 7 août 1914, le ministre René Viviani appelle les paysannes françaises à remplacer leur mari ou leur fils dans les champs, pour assurer l'alimentation des militaires et des Français. Dans une guerre totale, longue et meurtrière, où le rôle de l'arrière est aussi déterminant que celui des combattants, les femmes accèdent à des activités professionnelles jusque-là masculines. En effet, de nombreuses femmes se voient obligées de travailler dans les usines, en tant qu'ouvrières, infirmières... Tant à la ville qu'à la campagne, les «remplaçantes» des maris ou des fils mobilisés sont promues à de nouvelles responsabilités. A Forges, des femmes remplacent les cochers des voitures qui faisaient la navette entre la gare de Limours et le village...

Le camp retranché de Paris. En 1914, la capitale est entourée par une



conseil de révision. On fait aussi appel aux volontaires, notamment aux anciens officiers et sous-officiers libérés qui sont appelés à se réengager (29 sept. 1914). A Saint-Jean de Beauregard, tous les anciens officiers de la famille



triple ceinture de fortifications :

une enceinte continue d'environ 32 kilomètres de périmètre comprenant 94 bastions puis, à une distance variable une première ceinture de forts, dits détachés, construite en même temps que l'enceinte, de 1840 à 1845. Enfin s'ajoute la ceinture de forts du général Séré-de-Rivières édifée de 1874 à 1880. Pour compléter le dispositif de défense de la capitale, et éviter l'investissement de la capitale, comme en 1870, le gouverneur militaire de Paris, à l'été 1914, constitue un vaste espace militaire en avant des forts Séré-de-Rivières et lance la construction d'ouvrages tels que des tranchées, des

réseaux de fil de fer, des abris bétonnés... Le Pays de Limours est inclus dans le périmètre du camp retranché de Paris, en particulier Gometz-la-Ville et Saint-Jean de Beauregard. Des tranchées sont creusées dans des champs, où la moisson n'est même pas terminée, des postes d'écoute sont installés pour prévenir les attaques aériennes sur Paris.

L'état de guerre au quotidien

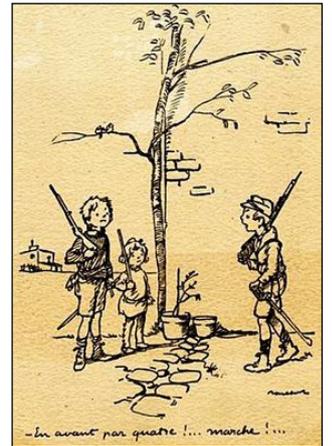
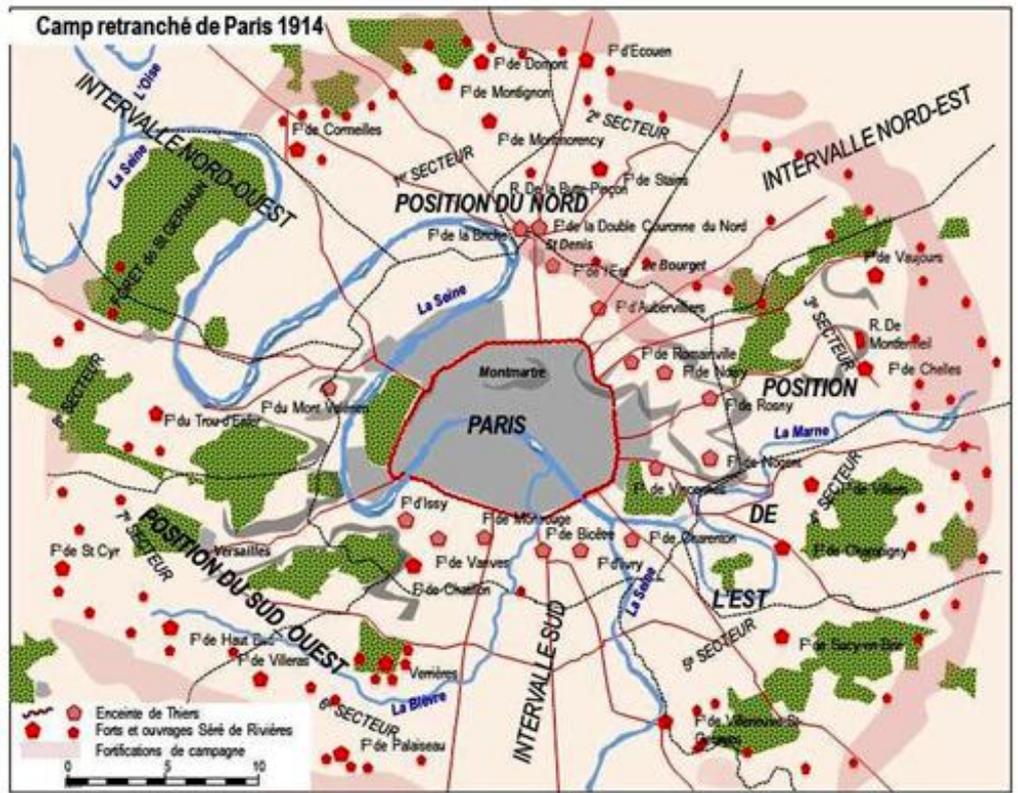
Les enfants, comme les adultes, ne doivent jamais perdre de vue l'objectif essentiel : la victoire. L'école prépare les futurs citoyens, électeurs et soldats. La guerre est au cœur même de

l'enseignement. Les instituteurs vont contribuer à cet élan patriotique. Dans les écoles, les filles tricotent pour les soldats et leurs préparent des colis. Le ministère de l'Instruction publique organise le déroulement des « journées patriotiques » dans les écoles (la « journée du poilu », la « journée nationale des orphelins de la guerre » etc.) avec des quêtes dans les écoles et dans les classes, assurées par les enfants eux-mêmes. Dans le Pays de Limours, en 1914, on comptait 20 instituteurs et 7 institutrices. Pour remplacer les instituteurs mobilisés, de jeunes normaliennes et des instituteurs retraités assurent l'enseignement jusqu'au retour des titulaires. Pour la première fois, des femmes feront classe aux garçons et dans les petits villages, la classe deviendra mixte. Les enfants, dans toutes les écoles, renoncent aux prix de fin d'année afin que l'argent soit consacré aux soldats. A Angervilliers, en mai 1915, les élèves écrivent au maire pour demander d'employer les 100 F attribués pour les prix à « secourir les militaires qui souffrent pour la défense de notre patrie ». L'absentéisme est important car les enfants aident les adultes non mobilisés dans les champs et dans les tâches quotidiennes.

La situation agricole est d'emblée préoccupante. Dès août 1914, les hommes entre



20 et 50 ans partent au front. Les ruraux représentent 43% des effectifs militaires, ce qui est conforme à la structure de la population française, rurale à 56% et agricole à 40%. Bien peu d'hommes dans la force de l'âge sont donc restés dans les campagnes et ce sont les femmes qui, avec l'aide des enfants et des vieillards, ont assuré la continuité des exploitations agricoles. Les territoires envahis étaient parmi les plus productifs : le cinquième des céréales, la moitié des betteraves à sucre en provenaient. Au manque de main d'œuvre s'ajoute la



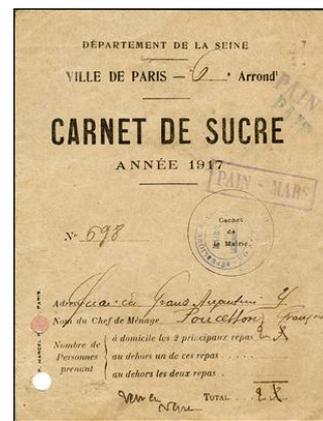
diminution de la production d'engrais, de pesticides et d'outillage, car les industries chimiques et métallurgiques donnent la priorité à l'armement. La production diminue donc d'un cinquième pour le lait et la viande, d'un tiers pour les céréales, de moitié pour le vin et les pommes de terre, des quatre cinquièmes pour le sucre. Autre problème important dans une région rurale, la prolifération du gibier, la chasse n'étant plus pratiquée en 1914-1915. En mars 1916, le sous-préfet autorise l'ouverture de la chasse. Aux Molières, en août 1919, le conseil municipal décide la « communalisation » de la chasse pour 3 ans...

Les réquisitions concernent toutes les productions locales : blé, seigle, avoine, pommes de terre, haricots, paille et foin... Les voitures à cheval et les chevaux sont aussi réclamés, certains de façon définitive, d'autres de façon temporaire pour des transports, privant ainsi les cultivateurs de leur moyen de travail ; sur les 8 millions de chevaux réquisitionnés, près d'un million vont mourir. L'armée réclame également des bœufs et du bétail pour nourrir les soldats, des pigeons pour envoyer des messages et même des chiens pour l'aide aux blessés. La commission des réquisitions de Limours fonctionne jusqu'en 1920.

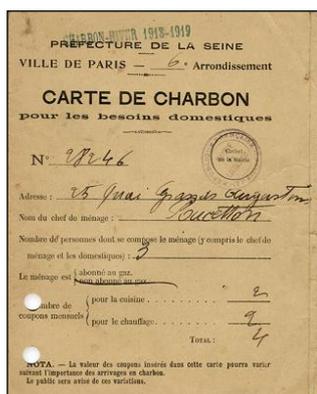
Les communes sont astreintes à loger des soldats chez l'habitant. Dans le Pays de Limours, on ne trouve trace de tels cantonnements qu'à Forges-les-Bains, du 16 au 28 février et du 1^{er} au 18 mars 1918 et à Vaugrigneuse, du 1^{er} au 18 mars 1918. A Forges, il y a une infirmerie, de 16 lits, installée dans 2 pièces.



Se nourrir va devenir un problème important en particulier pour les femmes des mobilisés, dont beaucoup se trouvent sans ressources. Dès le 2 août 1914, un décret accorde à ces femmes une allocation journalière de 1,25 F pour elle et de 0,50F par enfant de moins de 16 ans, allocation qui passera respectivement à 1,5 F et 1 F en août 1917. En février 1917, le blé manquant (on doit en importer d'Australie, des Etats-Unis et du Canada, mais il faut le payer en or), un décret rend obligatoire la vente de pain rassis. Des bons de pain et de viande sont distribués aux populations. Le ministère du ravitaillement instaure des cartes de pain, limitant la consommation à 300 g/j pour les adultes, 200 g pour les adolescents et les vieillards, 100 g pour les enfants. Les prix augmentant, le préfet doit fixer le prix du lait, du sucre, du beurre, des fromages...



Se chauffer est aussi un problème, car les mineurs du Nord-Pas-de-Calais sont mobilisés et le bassin houiller est coupé en deux par la ligne de front. En retraite en 1917, les Allemands sabotent les installations et 77 % de la capacité totale d'extraction du bassin est détruite. Il faut acheter le charbon en Angleterre. En août 1917, le bureau permanent du charbon à la préfecture de Seine-et-Oise fixe à 40 t/mois la quantité de charbon qui sera accordée à Limours par le département. Or à cette date, 350 cartes de charbon ont été délivrées aux nécessiteux et, à 100 kg par ménage, cela représente 35 tonnes. En 1916-1917, la consommation moyenne a été de 72 tonnes par mois, ce sera donc insuffisant car il faut également chauffer la mairie et les écoles. Le charbon coûte 60 F la tonne (au lieu de 19 F en 1914) plus 8 à 10 F de transport. On fait appel à des coupes de bois chez de grands propriétaires ou sur des parcelles communales.



Une loi de mars 1917 institue l'heure d'été, pour réaliser des économies d'éclairage.

Les transports ne vont pas mieux. Limours est le terminus de la Ligne de Sceaux depuis 1867. Dès 1915, les communes du secteur font part au maire de Limours de leurs demandes dans le but d'améliorer les communications par voie ferrée avec Paris. Les transports par route sont également restreints, voire supprimés. A Janvry, la subvention pour la voiture d'Orsay reste inutilisée pendant toute la guerre, les voitures ayant été réquisitionnées.

Les familles et les réfugiés doivent être aidés. L'ensemble des communes voient augmenter le nombre des nécessiteux admis à la médecine gratuite. A Pecqueuse, par exemple, les bénéficiaires de cette aide passent de 12 en 1913 à 26 en 1918. A Janvry, de 101 indigents en 1913, on arrive à 125 en 1915. En 1918, une journée est décrétée pour inciter les Français à avoir des familles nombreuses. Il faut remédier à la dépopulation, due à la guerre, aux épidémies de typhoïde de 1914-1915 et à la grippe espagnole de 1918.

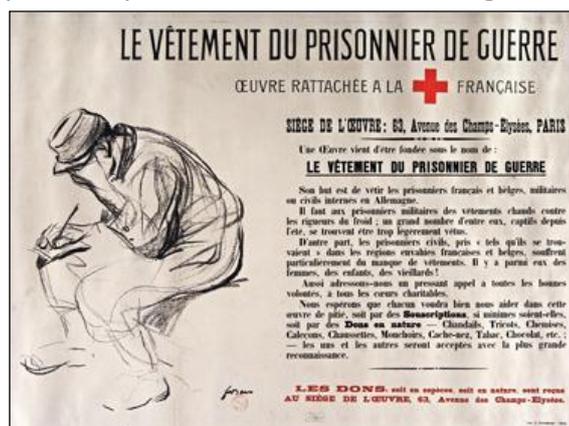
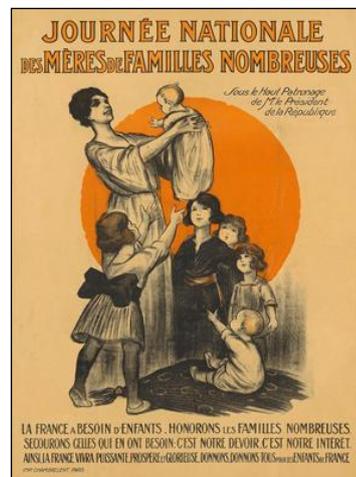


Les communes doivent faire face à l'arrivée de réfugiés venant de Belgique, dès octobre 1914. A Limours, le maire doit pourvoir aux besoins de 136 réfugiés belges pendant deux jours ; Saint-Maurice-Montcouronne donne 90 F pour aider les réfugiés du département. En 1917, le registre de Janvry indique que le nombre de réfugiés s'accroît et qu'il y a quinze élèves supplémentaires à l'école. Les réfugiés arrivent aussi de la Marne et de Paris bombardé en 1918 par avions et par les obus de la "Grosse Bertha", canon à longue portée tirant à 120 km de la capitale.

Les emprunts de la défense nationale sont lancés. L'or est indispensable pour les achats à l'étranger des munitions, du matériel et du ravitaillement. Le premier, en septembre 1914, fait appel aux petits épargnants pour acheter des "Bons de la Défense Nationale". Le second, en septembre 1916, fait appel aux communes pour acheter des rentes de l'État, rentes payables d'avance et exonérées d'impôt : Boullay-les-Troux 100 F de rentes, soit 1.750 F de fonds empruntés, Briis-sous-Forges 500 F de rentes soit 10.000 F d'investissement, Courson 100 F de rentes, Limours 400 F, Janvry 200 F, Les Molières 80 F, Saint-Maurice-Montcouronne 4.000 F d'emprunts, et Saint-Jean de Beaugard, 525 F. Les communes souscriront nettement moins aux 3^{ème} et 4^{ème} emprunts.

L'Eglise catholique, très marquée par la loi de 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat, prône l'Union sacrée face aux Allemands. L'apport du clergé catholique à l'effort de guerre français a été important. Les prêtres ont servi comme aumôniers, brancardiers et infirmiers. Près de 5.000 mourront sur le front. Aux Molières, l'abbé Lapchin curé de Saint-Rémy-lès-Chevreuse remplace l'abbé Le Gac mobilisé. A Briis-sous-Forges, décès, en 1917, du curé Sylvain Brunel, qui était en poste depuis 1903. Le curé de Forges est également mobilisé en novembre 1915.

Soutien aux soldats, les communes s'en font un devoir. Tout au long de la guerre, des souscriptions sont ouvertes pour procurer des vêtements chauds aux soldats : dès octobre 1914, à Limours, 1 431 F en argent sont recueillis ainsi que des ballots de couvertures, des chemises, des ceintures (sans doute de flanelle). A Boullay-lès-Troux, en décembre 1914, le conseil municipal décide d'affecter 40 F, de la somme prévue pour l'arbre de Noël, pour le Noël des soldats. En février 1915, à Janvry, 483 F donnés par des habitants ont servi à envoyer des effets de laine à 43 soldats de la commune. À l'occasion de

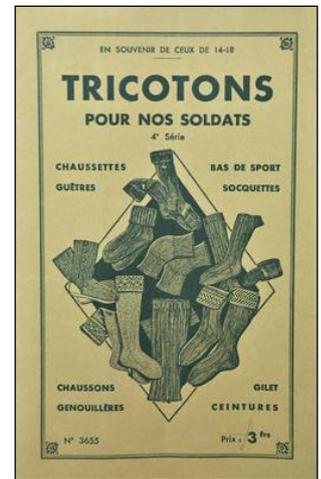


Noël 1915, et toujours à Janvry, le conseil décide d'allouer aux 40 mobilisés nécessiteux une somme de 10 F chacun. Pour 37 d'entre eux, il convient d'envoyer cette somme en un mandat poste et, pour les trois autres, il est préférable de leur envoyer un colis de même valeur. En décembre 1916, Briis-sous-Forges vote une subvention de 100 F pour le Comité central d'assistance aux militaires tuberculeux de Seine-et-Oise. Même en déficit, certaines de nos communes vont cependant accorder des subventions à des associations d'aide aux soldats : Croix Rouge Française, Dames de France...

Le courrier est un lien très fort avec l'arrière et surtout la famille. L'armée instaure



la franchise militaire. La censure est établie dès la mobilisation. Les journaux transmettent les demandes des soldats pour avoir une marraine de guerre. La poste doit, malgré le départ des facteurs au front, assurer la distribution du courrier. Seules Briis-sous-Forges, Forges-les-Bains et Limours possèdent un bureau de poste, chargé de distribuer les lettres dans les autres communes. Avant la guerre, il y avait deux, voire trois, distributions journalières ; la poste en supprime une, n'ayant plus suffisamment de facteurs.



Les conséquences de la guerre

Près de 5 millions de Français sont blessés au cours de la guerre. Certains hommes rentrent mutilés ; dès 1916, une loi institue pour ces anciens militaires réformés pour infirmités dues à la guerre, des emplois réservés dans les administrations. Du 19 septembre 1914 au 31 décembre 1919, les deux sanatoriums de Bligny sont classés comme hôpital complémentaire, annexe de l'hôpital militaire Dominique Larrey de Versailles, sous la désignation VR. 67. Bligny devient un hôpital sanitaire de 280 lits organisé et spécialisé pour recevoir et soigner les soldats victimes de la tuberculose et gazés. A partir d'août 1917, la Croix-Rouge américaine finance la fin des travaux d'un 3^{ème} sanatorium de 200 lits, ouvert le 18 mars 1918. De mars 1915 au 31 décembre 1919, Bligny comptabilisera 497 décès.

Les 600.000 veuves de guerre ne peuvent compter que sur l'aide des communes : certaines, comme à Fontenay-les-Briis ou à Courson-



Monteloup, donnent des allocations spécifiques aux veuves de guerre avec des enfants. La loi du 31 mars 1919, leur accorde une pension, calculée selon le grade du soldat tué et selon la cause de sa mort. Pour les soldats disparus, il faut attendre la loi du 25 juin 1919 qui prévoit que lorsque deux années se seront écoulées depuis la disparition constatée, un tribunal prononcera un jugement déclaratif de décès. Ce jugement est indispensable pour permettre l'ouverture de la succession, le versement des pensions ou prétendre à des secours.

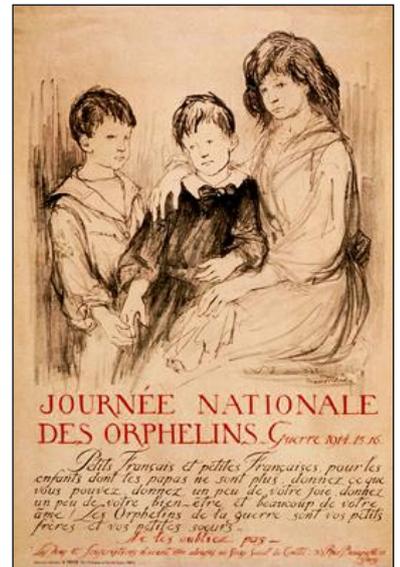
Pour le million d'orphelins, la loi du 27 juillet 1917 crée l'**Office national des pupilles de la nation**. Les orphelins, dont le père ou la mère ou le soutien de famille a péri au cours de la guerre ou dans l'incapacité de gagner leur vie par le travail par suite de blessures, sont adoptés par la France. Ils ont droit au soutien matériel et moral de l'Etat jusqu'à leur majorité.

Dans le Pays de Limours, 319 militaires sont morts au «champ d'honneur », soit 4,8 % des 6.608 habitants des quatorze communes. Toutes les communes,



offrent la gratuité des concessions à perpétuité, pour les tombes des soldats morts pendant la guerre ou des suites de la guerre.

A Briis, les corps des soldats se trouvant dans le cimetière communal sont regroupés dans le cimetière militaire, aménagé au lieu-dit Les Sablons, attenant du côté est au cimetière communal.



La France veut honorer tous les combattants. Un

livre d'or est remis à chaque commune, sur lequel sont inscrits les noms des morts pour la France. Il en reste un à la mairie de Boullay-lès-Troux. De nombreuses communes, décident d'apposer dans la mairie un tableau des noms des soldats décédés. A Boullay, Forges et Pecqueuse, on choisit une plaque de marbre. A Angervilliers, Briis, Limours, les conseils municipaux acceptent l'offre de madame André Thome, en mémoire de son mari, d'un tableau des noms entouré d'un décor aquarellé.

Le conseil général de Seine-et-Oise fait apposer, dans les écoles du département une plaque commémorative en grès céramique polychrome à la mémoire des 178 instituteurs qui ont perdu la vie.

A partir de 1919-1920, les communes vont décider de construire chacune un monument et d'en faire un lieu de commémoration et de recueillement, en particulier pour les familles n'ayant pas de tombe sur place. Leur inauguration est faite en présence des autorités civiles et militaires, de toute la population et des enfants des écoles...



Briis-sous-Forges



Gometz-la-Ville



Courson - Vaugrigneuse



Saint Maurice- Montcouronne



Photo : La Montagne

Important travail de mémoire, cette exposition se complète d'un site Internet, consultable en ligne, où figurent les noms des 319 militaires du Pays de Limours morts au « champ d'honneur », leur commune d'origine, leur métier, les dates et lieux de leur décès..., données vérifiées, mais parfois, hélas, incomplètes.

www.lagrandeguerre-paysdelimours.fr

Des compléments d'information peuvent être adressés par écrit ou par mail à l'Office de tourisme qui, après vérification décidera de les intégrer au site.

Exposition	Photographies : origines diverses - traitement informatique de M. Jacquet Textes : recherches historiques et bibliographiques de A. Jacquet Conception et impression des affiches et des panneaux de l'exposition : Ste Ediplan (Limours) Imprimé par la Communauté de communes du Pays de Limours
Site informatique	Recherche et vérification des données : B. Perrine Mise en forme des données et création du site : J.P. Hulot et M. Armand
Compte-rendu	Conception et réalisation : G. Faudot Textes : extraits de Wikipédia et des travaux de A. Jacquet Photographies : M. Jacquet

